

En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 33- Octobre 2021

Edito



Marceline SÉVERAC,
Bureau UFR Santé
Action sociale

LES MAUVAISES ODEURS DE CAMPAGNE... ÉLECTORALE

Le 22 octobre 1941, 27 otages, pour l'essentiel syndicalistes CGT et membres du Parti communiste, étaient fusillés par les Nazis à la carrière de La Sablière à la sortie de Châteaubriant, alors qu'ils se battaient pour défendre les valeurs de fraternité, de paix et de solidarité.

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestent pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque, dont le Premier ministre, Michel Debré. Au moins des dizaines, voire des centaines d'entre eux, perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes de la part des forces de police parisienne dirigées par le Préfet Papon, déjà responsable sous le gouvernement de Pétain, de l'extermination de milliers de Juifs. Le Président Macron a déclaré « *les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République* » sans reconnaître que c'est un crime d'État, probablement pour ne pas froisser les électeurs gaullistes ?

Octobre 2021, la campagne électorale est à peine lancée que des propos nauséabonds, racistes et xénophobes se font déjà entendre dans les médias, véhiculés par des chaînes de désinformations, propriétés de milliardaires dont on n'a plus besoin de rappeler la couleur politique.

Le climat de la campagne présidentielle polarisée par la rhétorique du RN et d'autres figures de la droite radicale, les polémiques médiatiques incessantes sur l'islam, mais aussi les politiques réactionnaires du gouvernement Macron et les propos de certains ministres comme Frédérique Vidal, Jean-Michel Blanquer ou Gérald Darmanin favorisent les agissements de l'extrême droite.

Et ces acteurs, décomplexés, agissent en toute impunité instillant la haine et la violence dont sont victimes jusqu'aux professionnel.le.s de santé exerçant dans les centres de vaccination agressé.e.s sur leurs lieux d'exercice.

Non, décidément elle ne sent pas bon cette campagne !

Continuons de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la dignité, la liberté et la solidarité et continuons à dénoncer et à combattre l'extrême droite, ses propos, ses agissements, ses méthodes partout et à chaque instant !

Et préparons-nous à mobiliser les retraité.e.s pour une grande manifestation le 2 décembre prochain à Paris !



Sommaire

- *Compte-rendu CE UFR des 11 et 12 octobre 2021* p.2-3
- *Communiqué intersyndical "Toutes et tous à Paris le 2 décembre 2021"* p.3
- *Campagne de syndicalisation et continuité syndicale* p.4-5
- *Les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas avec l'âge* p.6-7
- *La pénurie de médicaments, une situation scandaleuse de plus en plus fréquente et inquiétante* p.8-9
- *Hommages « à tort et à travers »* p.10-11



COMPTE-RENDU DE LA CE DE L'UFR des 11 et 12 octobre 2021

Présent.e.s : Évelyne BAJARD, Marie-Ange CARDAN, Charles COULANGES, Viviane DEBARGES, Nicole DEFORTESCU, Dominique GUISTI, Hélène MICHAULT, Michaëlle RIGODON, Claude ROUAUX, Marceline SEVERAC, Danielle VIGNAL.

Excusé.e.s : Michel ARMENGAUD, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Thierry DENNEILAULER, Bernard FRIGOUT, Jean-Luc HUON, Isabelle LECLERCQ, Raymond NATIVELLE, Régine ROUXEL, Carmen SCHLICHTER.

Présidence : Marie-Ange CARDAN

Compte-rendu : Hélène MICHAULT (en remplacement de Michel ARMENGAUD excusé)

Rapport d'actualités : Marceline SEVERAC (en remplacement d'Evelyne BAJARD absente le 11)

➔ **Manifestation du 1^{er} octobre 2021**

- Bilan mitigé selon les territoires.
- Faible mobilisation en Ile-de-France.

➔ **Prévision d'une manifestation à Paris le 2 décembre 2021**

Nous avons encore peu d'informations à ce jour. Des interrogations existent sur la pertinence d'une manifestation à Paris compte tenu du coût et des problèmes d'organisation. Mais les raisons de manifester ne sont pas contestées. Viviane précise que la demande de subvention demandée par l'UCR au bureau confédéral est acceptée.

➔ **Prochaines instances**

- Le prochain CNF tombe aux mêmes dates que notre CE de décembre, les 13 et 14 décembre. Soit on la maintient et notre CE sera amputée de 2 ou 3 camarades alors que nous sommes de moins en moins nombreux.
- Soit on l'avance aux 9 et 10 décembre. S'il y a trop peu de camarades disponibles à ces dates, la CE de décembre sera annulée. Hélène va lancer un sondage.
- La CE de février initialement prévue les jeudi 23 et vendredi 24, aux mêmes dates que le CNF, est avancée au lundi 21 et mardi 22.

Il est à noter que le Bureau Fédéral semble ne pas avoir reçu nos dates d'instances d'autant qu'elles n'apparaissent jamais dans le calendrier fédéral au même titre que les autres Unions fédérales. A vérifier auprès de Nahima.

- Congrès de l'UFR : Comme nous avons arrêté soit la 1^{ère} semaine d'avril, soit la 3^{ème} semaine de mai 2023, il faut nous faire confirmer par la Fédération la prise en compte de ces périodes.
- CNF des 13 et 14 décembre : Nicole Defortescu, Marceline SÉVERAC et Charles COULANGES représenteront l'UFR. Ils auront mandat pour rappeler notre souhait de l'organisation d'un stand UFR au congrès (qui a été validé mais une « piqûre de rappel » ne peut pas faire de mal) et de pointer le nombre de retraité.e.s dans notre Fédération, le nombre de mandats de délégué.e.s retraité.e.s et l'importance de travailler dans les coordinations régionales et USD pour qu'ils soient tous pourvus dans l'objectif « *d'impulser le syndicalisme retraité* ».
- Comité Général de l'UCR 24 et 25 novembre à Lyon : Dominique représentera l'UFR Santé et Action Sociale en remplacement d'Hélène qui n'est pas disponible.

➔ **Formation "Découvrir le syndicalisme retraité"**

Une seule inscription mais l'information est noyée parmi d'autres infos ou au milieu des autres offres de formations fédérales. Demander à l'Orga de relancer les inscriptions en direction des CE des Unions Fédérales, de la CE Fédérale et des USD.

➔ **Bilan d'activité de l'UFR à mi-mandat**

Il sera l'objet d'une lettre spéciale de l'UFR. Afin de connaître les motivations sur leur participation et les critiques (positives et négatives) des camarades sur le fonctionnement de l'UFR, un questionnaire a été transmis à tous les membres de la CE. Seules 12 réponses nous sont parvenues, de la part des camarades les plus assidu.e.s, ce qui ne nous permet pas d'en faire une analyse significative notamment concernant les raisons des non participations.

Il est décidé de reporter ce point à la prochaine CE, de faire un rappel afin de récolter plus de réponses et de contacter individuellement les camarades qui n'ont pas répondu.

Le collectif « *vie syndicale* » fera un relevé des réponses en particulier sur les propositions d'amélioration et les thèmes de débats à inscrire à l'ordre du jour des CE.

→ **Dates des prochaines CE UFR**

➤ **18 et 19 novembre.**

Rapport d'actualité : Evelyne BAJARD

Compte-rendu : Marie-Claude ROUAUX

Présidence : Viviane DEBARGES.



Communiqué de presse

TOUTES ET TOUS A PARIS LE 2 DÉCEMBRE 2021

Le 1^{er} octobre, une nouvelle fois ce sont des milliers de retraité.e.s qui dans l'unité se sont rassemblé.e.s dans 164 rassemblements et manifestations pour exiger l'augmentation de leurs pensions de retraite, le maintien et le développement de la protection sociale et des services publics. Face à un gouvernement et un patronat qui restent sourds à leurs exigences sociales, les retraité.e.s restent déterminé.e.s à agir.

Jeudi 2 décembre 2021, leurs organisations syndicales et associatives de retraité.e.s les appellent à une puissante manifestation à Paris.

Pour :

- L'augmentation immédiate des pensions de base et complémentaire et indexation sur l'évolution des salaires.
- La défense de notre système de santé, de retraite, portée par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et basée sur la solidarité intergénérationnelle.
- La défense et le développement des services publics de proximité sous contrôle et maîtrise publique.
- La défense de nos libertés individuelles et collectives.

Le Président de la République, son gouvernement et le patronat doivent enfin entendre les retraité.e.s.

Les retraité.e.s ne lâcheront rien, elles et ils veulent gagner !

CONTACTS :

- **Marc Bastide** (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
- **Didier Hotte** (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
- **Jacqueline Valli** (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
- **Daniel Delabarre** (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
- **Marylène Cahouet** (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
- **Gérard Gourguechon** (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
- **Marc Le Disert** (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
- **Roger Perret** (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
- **Michel Denieault** (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil).

Interventions de l'UFR au CNF des 9 et 10 septembre 2021 Campagne de syndicalisation et continuité syndicale

La CGT perd actuellement des adhérent.e.s, la syndicalisation est donc un enjeu majeur pour notre organisation particulièrement en ce moment. La syndicalisation des retraité.e.s n'est pas à négliger, d'autant que notre fédération a un potentiel important.

La syndicalisation des retraité.e.s n'est pas qu'une affaire de retraité.e.s. Elle se prépare avant le départ à la retraite et c'est l'affaire de tous les syndicats et les USD comme de toute la fédération.

Les retraité.e.s syndiqué.e.s ne sont pas juste un apport de cotisations, ce sont des militant.e.s et des syndiqué.e.s à part entière qui peuvent aussi aider les actifs et les actives sans pour autant remplacer leur travail militant.

Les retraité.e.s ont des revendications qui leur sont propres comme le niveau des pensions, les prélèvements sur les retraites, la prise en charge de la perte d'autonomie et du grand âge..., en lien bien sûr avec les revendications des salarié.e.s.

L'UFR a certains outils à disposition comme un module de formation « Découvrir le syndicalisme retraité ». Une session aura lieu en février 2022, nous vous invitons à inscrire des militant.e.s

pour justement impulser et améliorer la prise en compte du syndicalisme retraité.

L'activité de l'UFR en direction des syndiqué.e.s se traduit également par la diffusion d'une lettre électronique mensuelle "En direct de l'UFR" dont nous avons de très bons retours. Elle est actuellement diffusée par la lettre hebdo numérique, elle est aussi présente sur le site à la page des publications fédérales. Nous invitons les syndicats à la diffuser auprès de leurs syndiqué.e.s retraité.e.s, voire aussi à celles est ceux qui sont en activité, par mail ou en version papier. Certains syndicats l'impriment avant de l'envoyer par courrier postal. Nous travaillons avec le secteur communication le projet d'une diffusion papier au domicile de nos syndiqué.e.s retraité.e.s.

Notre congrès fédéral approche, à cette occasion nous pouvons déjà vous annoncer que l'UFR tiendra un stand où nous pourrons discuter et présenter l'activité de l'UFR et aussi la syndicalisation des retraité.e.s et le militantisme retraité.

Hélène MICHAULT,
Secrétaire Générale de l'UFR

Le terme continuité syndicale est souvent utilisé pour parler de la syndicalisation des retraité.e.s mais la continuité syndicale concerne également les actives et actifs qui changent d'employeur.

Donc pour nous, retraité.e.s, nous préférons parler de syndicalisation dans ce qui fait la spécificité du syndicalisme en direction des retraité.e.s. Cette activité n'est pas, contrairement à ce que nous entendons parfois, une force d'appoint pour les actifs.

Pour celles et ceux qui lisent régulièrement le Perspectives Santé et la lettre de l'UFR, ce dont nous allons parler va sembler évident.

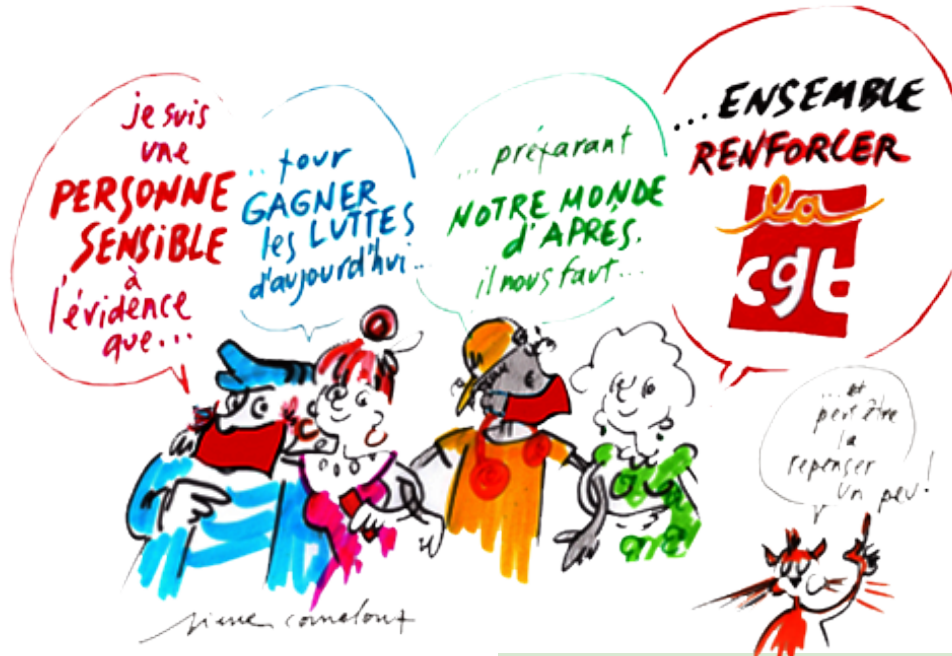
Juste un chiffre : 9 syndiqué.e.s sur 10, dans notre fédération, quittent la CGT lorsqu'elles et ils passent à la retraite. Posons-nous la question des raisons de ces départs.



Et si les réponses à cette interrogation peuvent être multiples selon les régions, les syndicats, bien souvent la raison principale en est l'ignorance de ce qu'est le syndicalisme spécifique en direction des retraité.e.s. La question est rarement

abordée dans les syndicats parce que, parfois, rester syndiqué.e lorsque l'on est à la retraite est ressenti comme un gadget.

Les retraité.e.s sont parfois appelé.e.s « mamie » et « papi », leur structures spécifiques considérées comme des « garages à vieux ». Ces appellations peuvent sembler anecdotiques mais les retraité.e.s les trouvent irrespectueuses au regard de leurs savoirs et savoir faire accumulés au cours de leur vie militante. En effet, pourquoi ces savoirs et savoir faire sont-ils reconnus dans les associations mais pas dans la CGT ?



Toutes ces maladresses ne donnent pas envie de rester dans une organisation qui ne respecte pas ses adhérentes et adhérents pour ce qu'elles et ils sont. En tant que retraité.e.s, nous préférons travailler avec toutes les organisations qui constituent notre fédération sur un projet qui donne envie aux futur.e.s retraité.e.s de rester à la CGT.

Avant d'entamer le débat, nous tenons à rappeler que renforcer le nombre de syndiqué.e.s à la CGT passe aussi par l'augmentation du nombre de retraité.e.s.

➤ Quelques propositions pour cette campagne de syndicalisation :

- Réfléchir avec les retraité.e.s à la façon dont elles et ils souhaitent s'organiser pour leur permettre de participer à la vie de la CGT et de porter les revendications qui leur sont spécifiques.
- Dynamiser notre démarche de proximité dans les territoires, à l'échelle d'un département ou d'une UL en lien avec l'USD, l'UD et l'USR.
- Permettre aux futur.e.s retraité.e.s de découvrir le syndicalisme spécifiques des retraité.e.s à l'aide de la formation confédérale intitulée « découvrir le syndicalisme retraité ». Cette formation est inscrite au calendrier des formations fédérales, une session en novembre 2021, deux sessions sont prévues sur 2022.
- Garantir aux retraité.e.s qu'elles et ils auront, au sein de notre organisation, les mêmes droits que les actifs et les actives, c'est-à-dire :
 - Avoir le droit de participer à la vie démocratique de notre organisation (donner son avis, débattre, préparer et participer aux congrès de notre organisation,...). Cela passe par une identification des retraité.e.s dans le paiement des cotisations à CoGéTise (payer des cotisations spécifiques comme pour l'UGICT) mais également indiquer la situation des adhérentes et adhérents sur la fiche CoGiTiel.

➤ Avoir le droit de se former dans notre organisation, ce n'est pas parce que l'on est retraité.e qu'on ne peut plus suivre les cursus des formations de la CGT ou participer à des journées d'étude.

➤ Le droit de recevoir les informations et publications de la CGT (Ensemble, Perspectives santé, Vie Nouvelle, la lettre de l'UFR ou la publication de l'USR,...).

Les retraité.e.s resteront syndiqué.e.s à la CGT ou le deviendront si on leur garantit que leur parole sera écoutée et respectée dans l'organisation.

Il n'est pas difficile de comprendre lorsque l'on est militant.e que les revendications des retraité.e.s et celles des actives et des actifs sont intimement liées, quelques exemples :

- Un bon niveau de salaire et des qualifications reconnues auront des conséquences positives sur le niveau des pensions ;
- Avoir des conditions de travail dégradées aura des conséquences négatives sur la qualité de vie à la retraite et surtout de vie en bonne santé ;
- La défense et le maintien des Services publics de qualité et de proximité avec du personnel qualifié pour répondre aux besoins de toute la population ;
- Le droit aux loisirs et aux vacances...

La liste des revendications communes aux actifs et aux retraité.e.s pourrait être longue.

Vous l'aurez compris, le renforcement de la CGT passe aussi par le renforcement du nombre de syndiqué.e.s retraité.e.s et bien évidemment par des mesures pour arrêter l'hémorragie des départs au moment du passage à la retraite.

Dominique GUISTI,
Vie Syndicale UFR.

Les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas avec l'âge

Les femmes âgées sont les victimes bien souvent oubliées des violences conjugales.

Jusqu'à la fin des années 90, les statistiques des violences prises en compte s'arrêtaient à 59 ans ! Les plateformes d'écoute téléphonique comme HABEO (Handicap, Age, Bientraitance, Écoute, Orientation) ou ALMA (Allô Maltraitance Personnes âgées et/ou handicapées) ont permis d'obtenir quelques données chiffrées. En 2011, dans le cadre du programme européen DAPHNE III, « *Programme spécifique de l'Union européenne destiné à empêcher et à combattre la violence contre les enfants, les jeunes et les femmes* », un projet est lancé concernant les femmes de plus de 65 ans « *Stop violence against elder women* » (mettre fin à la violence à l'égard des femmes âgées).

Mais aujourd'hui encore les associations très investies sur ce sujet constatent qu'aucun organisme français ne dispose de données statistiques sur les femmes de plus de 75 ans victimes de violences conjugales. L'explication serait que les plus âgées n'ont pas accès ou n'utilisent pas la saisie informatique, et leur réticence à se confier sur des violences qui durent depuis longtemps...

Les associations et chercheuses constatent que la France est très en retard : le problème des violences conjugales des femmes âgées est évacuée et occultée. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur cette ségrégation, notre lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'adresse à toutes les femmes.

► **Les violences conjugales touchent de nombreuses femmes âgées**

Les femmes âgées cumulent des fragilités : face à un mari violent, elles sont bien souvent plus pauvres, plus isolées que pendant leur activité. Elles sont bien souvent absentes des réseaux sociaux d'aide et parfois contraintes à l'isolement par le conjoint. Cet isolement est un frein important à la prise en charge des violences conjugales.

Beaucoup ont des petites retraites ou perçoivent le minimum vieillesse, elles sont donc très dépendantes de leur conjoint, qui touche bien souvent une meilleure retraite, c'est une des raisons importantes pour ne pas le quitter.

S'ajoute en fin de vie la fragilité physique et mentale, les violences pouvant être sous-estimées par l'entourage, excusées par la sénilité ou la maladie.

Dans les cas où le contexte violent dure depuis longtemps il est plus difficile d'en sortir seule, surtout pour des générations qui accordent beaucoup d'importance à l'institution du mariage. Les femmes âgées sont bien souvent mariées depuis longtemps, à une époque encore plus marquée par le patriarcat où la cellule familiale était « sacrée » et où c'était l'homme qui dirigeait le couple. Donc la culpabilisation est très

importante, pas question d'en parler aux voisins ou aux enfants (parfois habitués à ces violences).

La FNCIDFF (Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) explique que la vieillesse constitue "un long tunnel dans lequel toutes les violences subies au cours de la vie s'exacerbent. C'est tout simplement



Affiche d'une campagne de la Mairie du 19^{ème} de Paris.

la continuité de l'ensemble des violences et des discriminations que connaissent les femmes au cours de leur vie. Elles continuent d'être frappées, sous-considérées et parfois violées."

En 2020, l'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple a recensé 125 homicides conjugaux dont 102 féminicides¹. Les plus de 70 ans représentent une part non négligeable (23 %). Le mobile le plus souvent invoqué est alors celui de la maladie ou la vieillesse de la victime.

Dans notre société patriarcale où les soins de la famille sont généralement attribués aux femmes, il paraît plus normal à une femme de s'occuper de son conjoint malade que le contraire. Le rôle d'aïdant, qui est un investissement très dur, est donc perçu plus difficile pour les hommes. Si c'est la femme qui se trouve en situation de dépendance, le mari, astreint à donner des soins, peut profiter de ce pouvoir pour accroître son emprise.

► Une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées

Pour lutter contre les violences conjugales, il faut les connaître. Elles ne s'arrêtent pas à 75 ans, elles sont même amplifiées par les phénomènes d'isolement et par l'épuisement. Il n'y a pas de "profil type" des auteurs ni des victimes de violences, nous devons lutter contre le déni et les préjugés des violences conjugales ou intra-familiales faites aux femmes et nous devons encourager les victimes de violences conjugales, et notamment les femmes seniors, à prendre la parole et à demander de l'aide.

La prévention est essentielle. Les salarié.e.s qui interviennent auprès des personnes âgées doivent bénéficier de formations concernant ces violences pour les repérer et connaître les procédures, les

contacts de structures... pour aider les victimes.

La France est très en retard sur un pays comme le Canada qui dispose d'un réseau de maisons d'hébergement pour accueillir les femmes âgées victimes de violences conjugales. Certaines de ces maisons sont adaptées pour recevoir, par exemple, des femmes en perte d'autonomie. Des structures spécifiques pour recevoir les femmes âgées doivent être créées.

► La CGT appelle à participer aux mobilisations dans les territoires autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 25 Novembre est une journée de lutte pour rappeler que la violence contre les femmes est une violation des droits humains, qu'elle n'est pas fatale, qu'elle nous concerne toutes et tous et que nous devons et pouvons obtenir qu'elle cesse. N'oublions pas de rappeler celles subies par des femmes âgées.

Voir le site égapro CGT : <https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/25-novembre/#0>

En amont de cette journée la CGT organise un webinaire le 2 novembre :

"Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes : mettons les employeurs face à leurs responsabilités !"

<https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/webinaire-cgt-le-2-novembre-de-13h-a-14h30-prevenir-les-violences-sexistes-et-sexuelles-et-protéger-les-victimes-mettons-les-employeurs-face-a-leurs-responsabilites/>

Sylvie BRUNOL,
CE UFR Santé Action Sociale.



1) Féminicide : meurtre d'une ou de plusieurs femmes ou filles en raison de leur condition féminine.

La pénurie de médicaments : une situation scandaleuse de plus en plus fréquente et inquiétante

Le phénomène de rupture des stocks de médicaments n'est pas nouveau, mais en 10 ans il s'est accéléré et amplifié jusqu'à passer de 89 médicaments manquants en 2010 à 2 446 en 2020. Toutes les classes de médicaments sont concernées : des anti-infectieux, des anti-hypertenseurs, des anticancéreux,



des traitements du système nerveux comme les antiparkinsoniens,... En fait souvent des médicaments courants, anciens, indispensables au quotidien de malades et parfois vitaux pour eux.

➤ Comment expliquer cette situation ?

Les causes en sont multiples, mais elles ont toutes un dénominateur commun : une recherche de rentabilité, de bénéfice maximum. Les propos d'une des personnes interviewées dans le reportage de France 2 « Compléments d'Enquête » du 9 septembre 2021 sont particulièrement significatifs : « On ne fabrique plus des médicaments, on fabrique des dividendes » !

➤ Tout d'abord depuis le début des années 90 on a assisté à **une délocalisation massive** des lignes de production en Asie, particulièrement en Chine et en Inde où 80 % des principes actifs sont aujourd'hui produits : coût de fabrication moins élevé, contraintes environnementales moindres, concentration de plus en plus forte, production à flux tendu sont à l'origine de taux de rentabilité maximisés. Mais le corollaire de cette politique, sans évoquer les conséquences économiques et sociales en France, est une grande dépendance et une grande fragilité du système vis à vis des pays producteurs, ce que l'on vit actuellement, d'autant que les laboratoires peuvent choisir de fournir en priorité le pays le plus rémunérateur.

➤ Il faut aussi souligner **les choix stratégiques des laboratoires** qui n'hésitent pas à réduire, voire à abandonner la production de médicaments essentiels pour les patients, mais estimés non rentables pour eux.

Mais où se situe leurs exigences de rentabilité ?

On peut prendre l'exemple de SANOFI dont les profits ont été multipliés par 4 en 2020. Le

témoignage d'une chercheuse désabusée de SANOFI (dans le reportage de France 2 « Compléments d'Enquête » du 9 septembre 2021) est particulièrement révélateur de cette recherche effrénée et scandaleuse des profits : « Avant quand la rentabilité était en dessous de 10 % on était contents, 8 à 10 %

était considéré très porteur. Puis il a fallu augmenter à partir des années 1990, il fallait atteindre 15 % puis 20 % un peu avant 2010 et puis 25 %, toujours augmenter la rentabilité, toujours augmenter les bénéfices. Et puis les projets de recherches ont évolué, plus forcément en lien avec les besoins en santé de la population, des projets étaient menés parce qu'à terme ils allaient être rentables. **Ainsi, les besoins en santé de la population sont devenus des études de marché.** »

Les objectifs affichés de SANOFI pour 2022 sont :

- Atteindre 30 % de marge bénéficiaire
- Augmenter les dividendes, sachant que 4 milliards de dividendes ont déjà été perçus en 2020 par les actionnaires.
- Ne plus se concentrer sur les classes thérapeutiques non stratégiques, c'est-à-dire qui ne rapportent pas assez, donc concrètement c'est arrêter la production d'anti-infectieux, des médicaments du système cardiovasculaire, du système nerveux, des traitements du diabète... et se concentrer sur les traitements innovants à gros chiffres d'affaires.

Un exemple particulièrement emblématique de cette politique cynique voire criminelle est l'arrêt de production du BCG en 2019. En 1921, l'Institut Pasteur met au point le BCG qui va permettre de combattre la tuberculose. C'est une découverte majeure et pour en faire bénéficier le plus grand nombre aucun brevet n'est déposé.

Au début des années 1970, on découvre qu'il est très efficace comme traitement du cancer de la vessie, par cure d'instillations intra-vésicales, en stimulant le système immunitaire des patients.

En 1994, le précurseur de SANOFI en devient l'unique fournisseur en France. Il le commercialise

sous le nom d'IMMUCYST. Pendant une vingtaine d'années, la production est régulière, mais à partir de 2016, elle devient erratique. L'unique usine productrice, située au Canada, est constamment défaillante jusqu'à stopper toute production en 2019.

Aujourd'hui, l'immunothérapie par le BCG est le traitement le plus efficace du cancer de la vessie: l'incompréhension et la colère des médecins et des malades sont totales.

Comment expliquer cette pénurie pour un vaccin que l'on sait produire depuis un siècle? En fait, le problème est là: c'est un vieux médicament et la marge bénéficiaire de SANOFI est estimée trop faible, de l'ordre de 7 à 10 % malgré une hausse de 170 % du prix du produit, accordée par les pouvoirs publics, faisant passer le flacon de 57 € à 155 €.

Dans d'autres cas, la pénurie est organisée méthodiquement pour faire gonfler les prix.

Un laboratoire sud-africain, le laboratoire ASPEN, s'est illustré ces dernières années dans cette stratégie brutale et abjecte. Ce laboratoire produit le MELPHALAN, médicament de chimiothérapie indiqué comme traitement des cancers du sein, de l'ovaire, les myélomes multiples... Il le commercialise dans toute l'Europe, mais le distribue au compte-goutte, créant des pénuries de plus en plus dramatiques à partir de 2016.

Une enquête de la Commission Européenne met en lumière une stratégie de la firme pour faire grimper les prix dans 25 pays. Sous la menace d'arrêter totalement la distribution si les prix n'augmentent pas, ASPEN obtient des revalorisations entre 300 et 1 500 % selon les pays. Alors seulement, les livraisons reprennent.

En mars 2021, la Commission Européenne impose finalement une baisse de 70 %. Si certains pays engagent finalement des poursuites contre le laboratoire, il faut souligner la totale passivité et l'absence de réactions des autorités sanitaires françaises.

➤ En France, la pénurie de médicaments particulièrement utilisés dans les hôpitaux est aussi en lien avec **la recherche d'économies effrénée orchestrée par les différents gouvernements dans la santé depuis des années.**

La centralisation des achats, le choix du produit au plus faible coût, le recours à des fournisseurs uniques pour des médicaments essentiels, majorent les éventuelles difficultés d'approvisionnement des établissements.

De plus, malgré l'obligation qui est faite aux hôpitaux depuis 2 ans d'assurer pour chaque médicament des stocks de 2 mois, ce qui est déjà jugé très insuffisant, celle-ci est appliquée à minima. La diminution des stocks intra hospitaliers, pour réduire la part des médicaments dans les budgets, accentue donc encore le risque de pénuries.

➤ **Les conséquences pour les patients sont dramatiques**

Actuellement on estime qu'un patient sur 4 a subi une pénurie de médicaments. L'arrêt de production de l'IMMUCYST par SANOFI illustre parfaitement ce scandale. Alors qu'utilisé par cycle de traitement sur 2 ans, on arrive à prévenir 60 à 70 % des récurrences des cancers de la vessie, face au manque d'approvisionnement du médicament, les urologues ont été contraints de rationner les doses. Ils ont dû changer les intervalles des traitements et, de fait, dispenser un traitement qu'ils savaient presque à coup sûr insuffisant. D'après une étude publiée en 2017 portant sur 400 patients dont la moitié a été victime d'une pénurie de BCG, le taux de récurrence s'est accru de 30 % et le nombre de malades qui ont dû subir une ablation de la vessie a donc aussi augmenté.

D'une manière générale, les pénuries de traitements quels qu'ils soient (mais particulièrement les traitements anti-cancéreux) présentent une perte de chance de rémission, voire de guérison importante pour les malades. Elles peuvent mettre en jeu leur pronostic vital, détériorer leur suivi, être à l'origine de mutilations et même de décès.

Une enquête réalisée par la Ligue Contre Le Cancer illustre ces lourdes conséquences:

- **« 94% des personnes** qui y ont été confrontées associent l'annonce de l'indisponibilité de leur traitement contre le cancer à des **sentiments négatifs** : incompréhension d'abord, inquiétude et colère ensuite ;
- **74% des professionnels** soignants interrogés sont d'accord pour dire que, malgré l'existence de traitements de substitution, les pénuries de médicaments utilisés contre le cancer entraînent une **perte de chance pour les personnes malades** ;
- **45% des professionnels** interrogés dans l'enquête font le constat d'une **détérioration de la survie à 5 ans** de leurs patients qui sont victimes de pénuries de médicaments contre le cancer. Ce pourcentage s'élève à 68% parmi les oncologues. »

► Cette situation est absolument intolérable

La recherche effrénée de profits et ses conséquences dramatiques pour la population, l'insuffisance de réactivité voire la complicité des

pouvoirs publics illustrent le monde déshumanisé dans lequel nous vivons et que nous devons combattre pied à pied.

Marie-Claude ROUAUX,
CE UFR Santé Action Sociale.



Pour contrer cette complète dépendance aux Big Pharma, régie par la seule loi du marché, « la CGT propose la construction d'un pôle public de santé en France. Celui-ci permettrait de couvrir les besoins sanitaires et sociaux de la population tout en permettant le développement d'une recherche publique et d'un tissu industriel efficace et répondant aux problématiques contemporaines. »

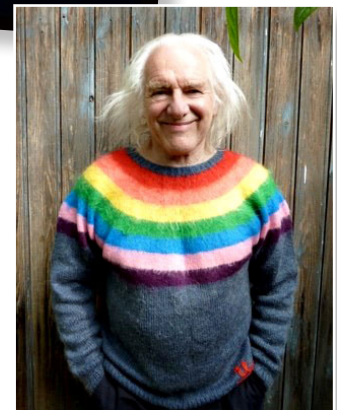
<https://analyses-propositions.cgt.fr/un-pole-public-de-sante-en-reponse-aux-besoins-sanitaires-et-sociaux-de-la-population>

HOMMAGES « À TORT ET À TRAVERS »

Fin septembre et début octobre, deux hommes nous ont quitté.e.s. L'un le 18 septembre, à l'âge de 85 ans, dans sa commune wallonne où il résidait. Les médias n'en ont pas parlé, ou si peu... L'autre, le 4 octobre, à l'âge de 78 ans, dans son hôtel particulier, à Paris, où il résidait. Les médias en ont beaucoup parlé.

Le premier était poète, auteur-compositeur, chanteur, sculpteur à ses heures perdues. Il s'appelait Julos Beaucarne.

Auteur de plus de 500 chansons, de 49 albums et de 28 livres, c'était un Humaniste, un progressiste, et ses textes exprimaient souvent son inquiétude pour l'avenir de la planète car Julos était aussi un écologiste. Il obtient un disque d'or pour son album « *Front de Libération des Arbres fruitiers* » où il exprime son opposition à des mesures européennes qu'il juge néfastes pour l'environnement. Il avait le sens de l'intérêt commun et de la justice, Julos ! Il faut écouter ou réécouter sa « Lettre à Kissinger » où il dénonce l'assassinat de son ami Victor Jarra par la junte de Pinochet.



Le deuxième était un « touche à tout » : Homme d’Affaires, Homme politique, propriétaire de plusieurs médias, le sport, le showbiz... Il s’appelait Bernard Tapie. Ses œuvres ? Acheter des entreprises, les « remettre à flot » en « dégraissant », en délocalisant, en licenciant. Bref, un seul objectif : « faire du fric », c’était un capitaliste ! Peu importe les moyens, peu importe les femmes et les hommes qui se retrouvent au chômage ! Il n’est ni humaniste, ni progressiste ! Bien sûr, suivront les scandales financiers, les pots de vin, les fraudes financières, les condamnations... Il se dit intouchable car il n’a pas le sens de la justice, Nanard !

Le premier aura affaire avec le malheur, le sien, lorsqu’il perdra sa jeune femme assassinée dans leur maison de Touring-La-Grosse. Dans la nuit qui suivra ce drame, il écrit:

« Ma Loulou est partie pour le pays de l’envers du décor, c’est la société qui est malade... En attendant, à vous autres, mes amis d’ici-bas, moi qui ne suis qu’un histrion, qu’un batteur de planches, qu’un comédien qui fait du rêve avec du vent, je prends la liberté de vous écrire pour vous dire : je pense de toutes mes forces qu’il faut s’aimer à tort et à travers. »

Le deuxième aussi aura affaire avec le malheur, mais celui des autres : des ouvrière.e.s licencié.e.s de Manufrance, de Terrailon, de Testud, des employées en larmes de « La Vie Claire » apprenant la fermeture de leur entreprise, de celles d’Adidas à l’annonce de la délocalisation en Asie, de cette jeune ouvrière normande, enceinte de 7 mois, qui mettra fin à ses jours à l’annonce de son licenciement !



Dessin de JERC. Caricature de Bernard Tapie et son dernier plan social : « Tapie qu’est dans la caisse ».

Lui avec son fric, comme il dit, est déjà passé à autre chose: il s’est acheté « une danseuse » : l’équipe de foot de Marseille pour l’amour du sport (un peu), pour l’amour du fric et du « foot business », beaucoup!

De Julos, les médias ont peu parlé, mais il nous laisse sa poésie, sa voix tendre et son accent wallon, sa capacité d’indignation et son humour dont il parfumait nombre de ses chansons... Bref, du rêve...

De Tapie, les médias ont beaucoup parlé, mais il nous laisse son culot, sa mauvaise foi, sa défense de la « méritocratie », bref, à l’aune de l’Humanité : du vent !!!

Nicole DEFORTESCU,
CE UFR Santé Action Sociale.



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX - ufr@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 57